



MASTER 2 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Orientation professionnelle

Mention Géographie et Aménagement

Spécialité « Aménagement et développement du territoire »

Qualité des espaces ruraux. Productions de terroirs, labels de pays, gestion des espaces naturels

CONTACT

Faculté des Lettres et Civilisations

Centre de recherche en
géographie et aménagement
18 rue Chevreul
69007 LYON
Tel : 04 78 78 74 31
Mail : courfi@univ-lyon3.fr

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Jacques BONNET
bonnet@univ-lyon3.fr

DEBOUCHES

Les débouchés professionnels sont dans la promotion et commercialisation des productions de qualité (distribution spécialisée ou généraliste), études de marché et de consommation (produits de qualité, biologiques, fermiers...), contrôle de qualité et certification, conseil en démarche qualité aux groupements de producteurs, développement rural et valorisation du patrimoine agricole, agro-alimentaire et culinaire régional et local, communication dans les domaines de la sécurité et de la qualité alimentaire. Associations de protection de la nature, organismes de gestion environnementale.

OBJECTIFS

Cette spécialisation développe des compétences en expertise, promotion, valorisation, gestion, contrôle et certification de la qualité des productions de terroirs agricoles et agroalimentaires et des paysages. Elle porte notamment sur la définition et la perception de la qualité, l'économie des filières de qualité, l'approche géographique et agronomique des terroirs, le marketing des productions de qualité, le droit de l'alimentation et des marques, les normes, les procédures de contrôle et de certification, la gestion des espaces ruraux, les politiques d'aménagement adaptées aux espaces à faible densité de population, à la dimension naturelle et environnementale de la valorisation des espaces ruraux.

Partenaires : Ecole Nationale des Industries du Lait et de la viande (convention de formation), Institut Paul Bocuse (convention de formation), CFPPA de Montmorot (convention de formation), Chambre régionale d'agriculture, PEA CRITT, Rhône-Alpes qualité publique, Laboratoire CNRS Ressources des terroirs, Biocopp, Groupe Casino, Bioconvergence, organismes de certifications (LRQA, AFNOR, Ulase, Ecocert)...

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent être titulaires de la première année d'un master ou d'une maîtrise (notamment en géographie, aménagement, Droit, Gestion, Sociologie, Sciences économiques, Science politique), d'un diplôme de niveau Bac +4 ou de titres reconnus comme équivalents, d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme d'une grande école littéraire, commerciale ou économique, d'un diplôme d'architecte.

Les étudiants de nationalité étrangère doivent être soumis à un test de français obligatoire (dispensés s'ils remplissent certaines conditions, se renseigner auprès du secrétariat).

ORGANISATION DES ETUDES

Intitulé de l'enseignement	Nb d'heures par semestre		Crédits
	CM	TD	
Semestre 9			
Enseignements de tronc commun			
Finances locales	10h	15h	4
Economie et politiques des collectivités locales	10h	10h	3
Organisation et gestion des collectivités territoriales	20h		3
Spécialisation Qualité des espaces ruraux			
Qualité territoriale	30h		5
Promotion des produits de qualité	35h		5
Droit et politique publiques	30h		5
Outils et atelier projet	10h	20h	5
Semestre 10			
Module d'approfondissement au choix			
Traçabilité et sécurité alimentaire	20h		4
Management des espaces naturel	20h		
Modules d'application au choix			
Qualité alimentaire (4 modules dans les Ecoles ou Instituts associés au diplôme par convention ¹)	25h x 4		8
Normalisation et certification	20h		
2 modules dans les Ecoles ou Instituts associés au diplôme par convention	25h x 4		
Stage et mémoire			18

Stage obligatoire de 3 mois minimum.

Il s'agit d'un stage de caractère opérationnel permettant la mise en acte d'une mission principale, comportant un montage de projet. Le mémoire dégagera la problématique, la méthode de travail, les sources, les résultats obtenus.